



À Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil général
2400 Le Locle

Le Locle, le 20 juin 2024

En prévision de la séance du Conseil général du 27 juin 2024, nous vous prions de bien vouloir compléter l'ordre du jour comme suit :

6. INTERPELLATION

24-609 De M. Philippe Zbinden, Mmes Corinne Schaffner, Dominique Breguet, Bernadette Jaques, Martine Eliane Donzé et MM. Gaëtan Dubois, Michel Rosselet, Alain Krebs, William Buirette, François Schaffner, Nicolas Aubert, François Chopard, Pierre Surdez, Alexandre Jacot (PLR-PVL) : Ces questions peuvent sauver une vie !
Où sont les défibrillateurs dans notre ville du Locle ?

En cas d'urgence cardiaque, chaque seconde compte. Même si le premier réflexe doit être d'appeler le 144, il nous semble important que les citoyens soient informés de l'emplacement de ces dispositifs vitaux dans notre ville. Existe-t-il un plan détaillé ou une liste des défibrillateurs accessible sur le site internet de la ville ou via un autre moyen ?

Pour ma part, si elle existe, je n'ai pas trouvé cette liste. Certains défibrillateurs sont sur le domaine public, d'autres sur le domaine privé mais selon un sondage rapide, peu de personnes savent où se trouvent ses dispositifs.

Dans quel état sont nos défibrillateurs ?

Selon une enquête récente d'une société de maintenance, près d'un tiers des 500'000 défibrillateurs installés dans les lieux publics en France ne fonctionnent pas car les piles de la batterie et les électrodes ne sont pas vérifiées régulièrement.

Ce constat inquiétant est-il le même chez nous ? Le Conseil communal peut-il nous dire qui contrôle ces défibrillateurs et à quel rythme ?

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le chancelier,
P. Martinelli